



TEMIS

FICHIER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS AUX
VENTES AUX ENCHÈRES

AVIS IMPORTANT – PRÉVENTION DES IMPAYÉS

La structure organisant cette vente est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS »).

En participant à la vente, vous reconnaissez être informé(e) que :

- tout bordereau de vente impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'être inscrit au Fichier TEMIS et de restreindre votre capacité à participer aux ventes volontaires,
- les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication vous sont adressées à l'adresse e-mail et/ou postale déclarée auprès de la structure.

Si vous êtes inscrit(e) au Fichier TEMIS, la structure organisatrice de la vente pourra conditionner l'accès à ses services à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou vous refuser l'accès à certains services pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

- ☐ Le Fichier TEMIS est mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia («CPM»). Il peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères et abonnées au service.
- ☐ Votre inscription sera supprimée automatiquement au maximum au bout de 24 mois si vous ne faites l'objet que d'une seule inscription, et de maximum 36 mois si vous faites l'objet de plusieurs inscriptions.
- ☐ Pour savoir si vous êtes inscrit sur le Fichier TEMIS et par quelle(s) structure(s) de vente abonnée(s), vous pouvez écrire à Commissaires-priseurs Multimédia, 14 rue des Pyramides, 75001 Paris ou à contact@temis.auction, en joignant une copie de votre pièce d'identité.
- ☐ Pour contester l'inscription d'un bordereau, une fois la réponse de CPM obtenue, vous devrez intervenir auprès de la structure à l'origine de votre inscription afin qu'elle mette à jour les informations vous concernant.
- ☐ En cas de difficultés, vous pourrez, si vous l'estimez nécessaire, adresser une réclamation à CPM en apportant toute précision et tout document justificatif nécessaire à l'instruction de votre réclamation.
- ☐ Pour toutes informations complémentaires sur le Fichier TEMIS et vos droits, merci de consulter :
 - les conditions de ventes figurant dans le catalogue de ventes et sur notre page web,
 - la politique de protection des données personnelles de TEMIS accessible sur le site <https://temis.auction>.